



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET EAU 2023

Sommaire :

I. Eléments de contexte	2
A. Démographie	2
B. Objet du budget	2
II. Priorités du budget.....	2
III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement.....	3
A. Section de Fonctionnement	3
1. Recettes de fonctionnement	3
2. Dépenses de fonctionnement	3
B. Section d'investissement.....	4
1. Recettes d'investissement	4
2. Dépenses d'investissement	4
IV. Les crédits d'investissement pluriannuels	4
V. Niveau d'endettement.....	5
VI. Capacité de désendettement	5

INTRODUCTION

Conformément à l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article L.2313 du code général des collectivités territoriales, « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe aux comptes administratifs et aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Le Budget primitif retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes de l'année 2023.

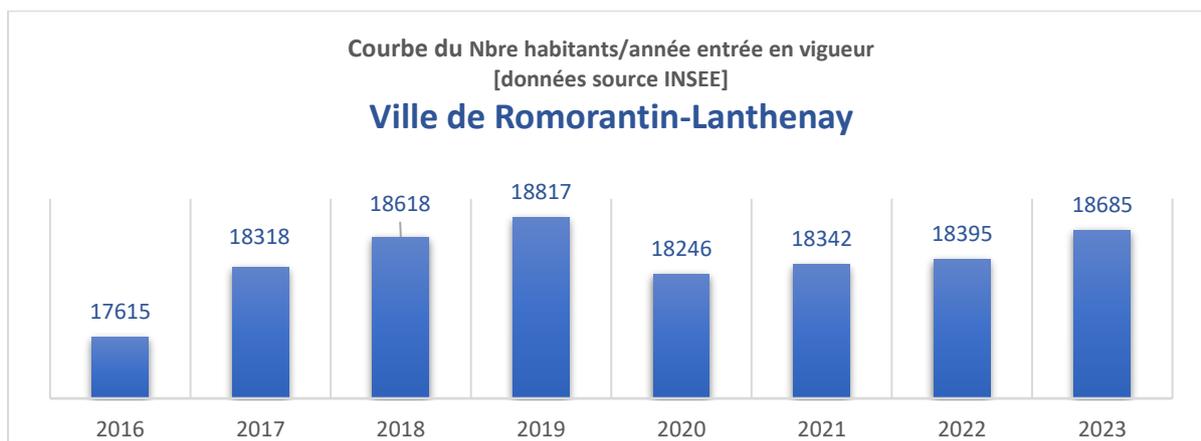
Le budget primitif 2023 sera présenté au conseil municipal du 12 avril 2023.

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

A. Démographie

L'INSEE calcule au 1er janvier 2023, pour Romorantin-Lanthenay : 18 685 habitants, soit une augmentation de 290 habitants depuis les chiffres publiés par l'INSEE au 1er janvier 2022.

Croissance démographique de Romorantin-Lanthenay



B. Objet du budget

Ce budget permet la gestion du service d'adduction de l'eau potable dans le cadre d'une délégation de service.

Ce budget est géré hors taxes et soumis à la TVA..

II. PRIORITES DU BUDGET

L'objectif de maîtrise des coûts de la délégation de service public payés par le redevable reste une priorité avec une politique d'investissement y contribuant, tout en garantissant le remboursement de la dette.

L'état général du réseau, parfois très ancien, nécessite une planification régulière de réhabilitation de celui-ci.

III. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

A. Section de Fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

Ce budget encaisse principalement les redevances de consommation en fonction du nombre de m³ d'eau potable.

Le montant de la surtaxe pour 2023 est maintenu à 0,33€/m3.

Exercice	2022		2023
	Budget	Projet CA	BP
TOTAL	437 903,21 €	455 935,80 €	472 738,28 €
Réel	367 017,21 €	385 052,13 €	401 668,28 €
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	137 017,21 €	137 017,21 €	171 668,28 €
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	230 000,00 €	248 034,92 €	230 000,00 €
Ordre	70 886,00 €	70 883,67 €	71 070,00 €
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	70 886,00 €	70 883,67 €	71 070,00 €

2. Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses réelles concernent les intérêts d'emprunts, auxquels s'ajoutent quelques frais sur les fluides, l'énergie et le personnel.

Exercice	2022		2023
	Budget	Projet CA	BP
TOTAL	437 903,21 €	284 267,52 €	472 738,28 €
Réel	24 723,21 €	21 087,52 €	26 860,28 €
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 458,21 €	2 968,50 €	6 635,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00 €	0,63 €	10,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	16 755,00 €	15 618,39 €	15 740,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	1 975,28 €
Ordre	413 180,00€	263 180,00 €	445 878,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	150 000,00 €		175 000,00 €
042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	263 180,00 €	263 180,00 €	270 878,00 €

B. Section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Exercice	2022		2023		
	Budget	Projet CA	Reports	BP	Total prévu
TOTAL	776 586,93 €	513 136,93€	23 450,00 €	585 452,94 €	608 902,94 €
Réel	363 406,93 €	249 956,93 €	23 450,00 €	139 574,94 €	163 024,94 €
001 - EXCEDENT OU DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €		0,00 €	139 574,94 €	139 574,94 €
10 - DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVES	239 906,93 €	239 906,93 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13 - SUBVENTION	33 500,00 €	10 050,00 €	23 450,00 €	0,00 €	23 450,00 €
16 - EMPRUNT	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ordre	413 180,00 €	263 180,00 €	0,00 €	445 878,00 €	445 878,00 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	150 000,00€			175 000,00 €	175 000,00 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	263 180,00 €	263 180,00 €		270 878,00 €	270 878,00 €

Les prévisions sur l'année 2023 sont principalement orientées sur :

- Les amortissements (270,8 k€),
- L'autofinancement volontaire (175 k€).

2. Dépenses d'investissement

Exercice	2022		2023		
	Budget	Projet CA	Reports	BP	Total prévu
TOTAL	776 586,93 €	373 561,99 €	112 632,78 €	496 270,16 €	608 902,94 €
Réel	705 700,93 €	302 678,32 €	112 632,78 €	425 200,16 €	537 832,94 €
001 - EXCEDENT OU DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	14 859,15 €	14 859,15 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	164 620,00 €	164 505,41 €	0,00 €	147 880,00 €	147 880,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	356 447,78 €	122 657,80 €	106 477,78 €	206 880,16 €	313 357,94 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	169 774,00 €	655,96 €	6 155,00 €	26 400,00 €	32 555,00 €
OP 202204 - REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES FAVIGNOLLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	44 040,00 €	44 040,00 €
Ordre	70 886,00 €	70 883,67 €		71 070,00 €	71 070,00 €
040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	70 886,00 €	70 883,67 €	0,00 €	71 070,00 €	71 070,00 €

Les prévisions sur l'année 2023 sont principalement orientées pour :

- La poursuite des études relatives à l'usine des Lices (83,2 k€),
- L'aboutissement de la mise en conformité du réseau pour les branchements contenant du plomb (50 k€),
- Le raccordement de différents secteur en zone à urbaniser (26,4 k€),
- La réhabilitation d'une portion du réseau A.E.P. située aux abords du Pôle Citoyen-Jeunesse dans les Favignolles (44 k€).

IV. LES CREDITS D'INVESTISSEMENT PLURIANNUELS

AP 202204 Aménagement du quartier des Favignolles

Montant HT	Autorisation de Programme	Crédits de Paiement		
		2023	2024	2025
Création d'autorisation	336 000,00 €	44 040,00 €	191 960,00€	100 000,00 €

V. NIVEAU D'ENDETTEMENT

Il reste un capital bancaire de 1 451 509 € à rembourser.

ETAT DE LA DETTE DU BUDGET EAU			
	2021	2022	2023
Dettes en capital au 1^{er} janvier	1 778 035 €	1 616 015 €	1 451 509 €

Aucun nouvel emprunt n'est envisagé à ce stade.

VI. CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Sur 2023 il est prévu une Epargne Brute (CAF Brute) de 205 115 € permettant un désendettement théorique sur 7,08 ans.